

Metz, le 12 mai 2020

Chers Compagnons en St Hubert,

En tant que titulaire d'un droit de chasse, vous avez reçu une note conjointe de la Fédération des Chasseurs et de la Direction Départementale des Territoires.

Je souhaiterais, par ces quelques lignes, vous apporter une précision quant à la décision de ne pas autoriser les personnes à risques (entre autre les personnes âgés plus de 70 ans) à obtenir une dérogation concernant la destruction des Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD).

RAPPEL

- La chasse, à l'heure actuelle, est fermée et très certainement jusqu'au 1^{er} juin inclus.
- Jusqu'au 1^{er} juin, nous restons donc en période de destruction sur **AUTORISATION INDIVIDUELLE PREFECTORALE**.

Les autorisations délivrées jusqu'au 1^{er} juin relèvent donc de la responsabilité du Préfet de vous autoriser à pouvoir aller à la chasse. Il est évident qu'en cette période de crise sanitaire majeure, celui-ci ne prendra pas la responsabilité à autoriser des personnes à risques à sortir.

Notre Région, classée je vous le rappelle en zone ROUGE, est en phase de déconfinement très lent. Le fait de pouvoir sortir pour reprendre une activité normale (course, médecin...) relève actuellement de VOTRE responsabilité en cas de souci.

Dans le cadre des autorisations individuelles, c'est la responsabilité du Préfet qui serait engagée en cas de problème, risque qu'il ne veut légitimement pas prendre.

Malgré nos arguments, nous n'avons pas réussi à déroger à pour l'instant cette règle.

Croyez bien que nous le regrettons. Nous continuons néanmoins nos négociations avec l'Administration.

Alors attendons le 2 juin prochain, en espérant une ouverture de la chasse pour tous, où chacun pourra en son âme et conscience, décider ou non de sortir.

A titre personnel, je suis également dans cette catégorie d'âge et comme vous, je patienterai jusqu'au 2 juin, laissant le soin à mes partenaires d'aller à l'affût afin de limiter les dégâts de sangliers.

Il m'a semblé nécessaire de partager avec vous ces précisions qui je l'espère répondent à vos questionnements.

En ces moments de crise sanitaire majeure toujours difficile à appréhender, et avant de pouvoir reprendre une activité normale, prenez soin de vous et de vos proches, n'est-ce pas là l'essentiel ??

Je vous prie d'agréer, Chers Compagnons en St Hubert, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président :
Pierre LANG

